

***RAPPORT SUR LES RÉSULTATS***

***MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA  
LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES***

**2009-2011**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Agence canadienne de développement économique du Nord  
Inuksugait Plaza II  
Iqaluit, Nunavut X0A 1H0  
<http://www.cannor.gc.ca/>

**Mandat**

Favoriser le développement économique régional dans les trois territoires du Canada par la prestation de programmes, la formation de partenariats pour encourager les investissements ans le Nord et promouvoir les intérêts des populations du Nord et des Autochtones.

**Objectifs**

CanNor apporte une optique stratégique sur toutes les activités de développement économique du gouvernement fédéral dans le Nord. Par l'intermédiaire du Bureau de gestion des projets nordiques, l'Agence offre aux résidents du Nord et aux Autochtones des programmes de financement, des services de gestion de projet et des conseils. Elle fait la promotion de la prospérité économique et de la diversification du Nord et favorise la participation des parties intéressées par la collaboration officielle et la sensibilisation au niveau des collectivités. L'Agence fait aussi de la recherche pour appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des éléments probants, qui contribuent à développer et à diversifier les économies du Nord.

**RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES***

**Ministre**

Leona Aglukkaq

**Sous-ministre/Présidente**

Nicole Jauvin

## Agence canadienne de développement économique du Nord

### **Champion des langues officielles**

Michel Robillard

Vice-président

### **Coordonnatrice nationale**

Ashley Cederwall

Analyste subalterne des politiques

400, rue Cooper

Ottawa, ON K1A 0H4

Téléphone : 613-992-5065

Télécopieur : 613-995-9495

[ashley.cederwall@cannor.gc.ca](mailto:ashley.cederwall@cannor.gc.ca)

### **Coordonnateur régional – Yukon**

Bernard LaRoche

Agent de programme

2<sup>e</sup> étage, Hougen Centre

305 Main Street

Whitehorse, YT Y1A 2B3

Téléphone : 867-667-3271

Télécopieur : 867-667-3801

[bernard.larochelle@cannor.gc.ca](mailto:bernard.larochelle@cannor.gc.ca)

### **Coordonnateur régional – Territoires du Nord-Ouest**

James Pugsley

Agent de l'exploitation des ressources

Boîte postale 1500

5019 - 52nd Street

Yellowknife, NT X1A 2R3

Télécopieur : 867-766-8379

Télécopieur : 867-766-8401

[james.pugsley@cannor.gc.ca](mailto:james.pugsley@cannor.gc.ca)

### **Coordonnatrice régionale – Nunavut**

Cheri Kemp-Long

Conseillère en développement économique régional

Inuksugait Plaza II

Boîte postale 40

Iqaluit, NU X0A 0H0

Téléphone : 867-975-4582

Télécopieur : 867-975-4736

[cheri.kemplong@cannor.gc.ca](mailto:cheri.kemplong@cannor.gc.ca)

## **Sommaire des principaux progrès effectués de 2009 à 2011**

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) a été créée en août 2009 et est devenue un établissement désigné en mai 2010, fidèle aux efforts déployés par l'Agence qui visaient à assurer la promotion du développement des communautés de langue officielle en situation minoritaires (CLOSM) dans les territoires. Le présent rapport, le tout premier rapport de résultats, traite des activités de l'Agence concernant l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), depuis son entrée en vigueur en 2009.

Depuis sa création, CanNor a appuyé les CLOSM tout en mettant sur pied sa gouvernance des langues officielles (LO), qui comprend un champion des LO, un comité des LO et des mécanismes comme un cadre de responsabilisation des LO. De plus, l'Agence a produit son premier plan d'action pluriannuel (2011-2016) pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, lequel porte sur les initiatives que CanNor prévoit prendre afin de continuer à soutenir les CLOSM. Le plan d'action 2011-2016 de CanNor a été élaboré dans un contexte de développement continu élargi de l'Agence – il sera par ailleurs mis en œuvre sur quelques années, ce qui garantira une réponse adéquate aux besoins des CLOSM dans les territoires, et ce, tout en tenant compte du mandat de CanNor. Le premier plan d'action de CanNor est perçu comme un point de départ – avec le temps, CanNor sera mieux implanté dans les territoires et en meilleure posture pour appuyer les CLOSM. Dans ce contexte, la mise en œuvre du plan d'action de 2011-2012 comprendra des discussions avec les CLOSM concernant l'article 41 de la LLO qui, pour sa part, constituera les bases d'une version révisée du plan de CanNor. Cette démarche correspond à la méthode adoptée par CanNor qui vise à toujours maintenir son plan à jour de manière continue en fonction des nouveaux facteurs.

En outre, une équipe des LO composée du champion des LO, de la coordonnatrice nationale et du coordonateur régional de CanNor dans chaque territoire oriente les opérations de LO relatives à l'article 41 de la LLO. Au cours de la période de 2009-2011, cette équipe a participé notamment au soutien des CLOSM offert par CanNor au moyen de huit projets pour lesquels l'investissement total de l'Agence s'élève à 1,688 M\$. Ce financement a permis aux CLOSM du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut de mettre sur pied des initiatives d'importance, principalement dans le domaine du tourisme, un secteur ciblé par les trois Réseaux de développement économique et d'employabilité (RDEE) des territoires et considéré comme une priorité essentielle. Par exemple, le Carrefour Nunavut a entrepris un projet de développement du tourisme culturel pour l'élaboration d'expériences culturelles autochtones communautaires à l'intention des visiteurs francophones du territoire. En plus de financer les projets, le financement du programme a également permis aux organisations des CLOSM des territoires de renforcer davantage leurs capacités. Parmi ces projets, le financement de l'Initiative de développement économique (IDE) de 2009-2010 en matière de LO a été versé pour une initiative panterritoriale de la *Table 867*, un comité composé de l'Association franco-yukonnaise, de la Fédération franco-ténoise et de l'Association des francophones du Nunavut, conçue pour favoriser une approche coordonnée des activités économiques dans les trois territoires. Cette approche panterritoriale a également été utilisée pour le financement de l'IDE pendant les années à venir, étant donné qu'elle favorise la collaboration et le partenariat entre les territoires et qu'elle permet de maximiser les bénéfices pour les CLOSM.

## Agence canadienne de développement économique du Nord

<p><b>A. SENSIBILISATION (activités internes)</b>          [Formation, information, orientation, sensibilisation, communication and autres activités exercées à l’interne pour éduquer les employés et les cadres supérieurs de l’institution fédérale à propos de la dualité linguistique et des priorités des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance, considération des points de vue des CLOSM dans les travaux de recherche, les études et les enquêtes réalisés à l’interne]</p>		
<p><b>Résultats visés :</b> Production de changements durables dans la culture organisationnelle de l’institution fédérale; sensibilisation des employés et de la direction aux responsabilités découlant de l’article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> relatives aux CLOSM et compréhension de ces responsabilités</p>		
<u>Activités exercées en vue de produire les résultats visés</u>	<u>Extrants</u>	<u>Progrès accompli dans la production des résultats visés</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information donnée à la haute direction sur les responsabilités de CanNor en tant qu’établissement désigné</li>   <li>• Participation des employés de CanNor à une séance de sensibilisation par le Connect Youth Network d’Aurora et le Réseau des jeunes fonctionnaires des Territoires du Nord-Ouest tenue par Patrimoine canadien sur des exemples de meilleures pratiques et de mesures positives en vertu de la partie VII de la LLO</li>   <li>• Élaboration d’options afin d’offrir les séances et les discussions de sensibilisation sur les LO au sein de l’Agence relativement à l’article 41 de la partie VII de la LLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentations</li> <li>• Dossiers de référence</li>   <li>• Présentation par Patrimoine canadien</li>   <li>• Options de séances élaborées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure sensibilisation à l’article 41 de la LLO</li>   <li>• Le personnel de CanNor a été mis au courant de l’article 41</li>   <li>• Le choix des options devrait être arrêté bientôt et la mise en œuvre devrait commencer en 2011-2012</li> </ul>

**B. CONSULTATIONS (Mise en commun d'idées et d'information avec les CLOSM)**

[Activités (p. ex. comités, discussions et réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et interagit avec elles pour déterminer leurs besoins et leurs priorités ou comprendre les répercussions potentielles sur leur développement, activités (p. ex. tables ronde et groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique, participation à des démarches de consultation avec les CLOSM coordonnées par d'autres organismes gouvernementaux, consultation des CLOSM par les bureaux régionaux pour tenir compte de leurs préoccupations et de leurs besoins.]

**Résultats visés :** Création d'une relation durable entre l'institution fédérale et les CLOSM, compréhension par l'institution fédérale et les CLOSM de leurs besoins et de leurs mandats respectifs

<u>Activités exercées en vue de produire les résultats visés</u>	<u>Extrants</u>	<u>Progrès accompli dans la production des résultats visés</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CanNor sollicite informellement les associations des CLOSM sur une base régulière. Le coordonateur régional des LO de chaque bureau régional territorial (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut) communique avec les associations francophones de sa région, p. ex., les RDEE, et les rencontre régulièrement</li> <li>• Discussions continues avec l'Association francophone du Nunavut et Carrefour Nunavut sur leur participation à l'élaboration du plan d'investissement du Nunavut</li> <li>• Participation à la Journée de dialogue sur la francophonie 2010 sur le développement économique des CLOSM organisée par IC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échange d'idées et de renseignements</li> <li>• Réunions</li> <li>• Création de relations et élaboration de projets</li> <li>• Dialogue sur les occasions relatives au programme et au projet avec les associations des CLOSM et les RDEE</li> <li>• Réunions</li> <li>• Dialogue</li> <li>• Participation du personnel de CanNor à la Journée de dialogue</li> <li>• Présentation de la prestation de l'IDE par CanNor</li> <li>• Dialogue, échange de pratiques exemplaires et de renseignements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et maintien de relations durables et élaboration de projets stratégiques des CLOSM</li> <li>• Compréhension des besoins en matière de développement économique des CLOSM du Nunavut</li> <li>• Le dialogue entre les participants a permis une meilleure compréhension des besoins et priorités des CLOSM</li> <li>• Suivi des discussions pendant la Journée de dialogue, collaboration des organisations territoriales francophones de chaque territoire sur la présentation d'un projet d'IDE panterritorial pour 2010-2011</li> </ul>

## Agence canadienne de développement économique du Nord

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'options pour des séances d'engagement des CLOSM concernant l'article 41 de la LLO</li> <li>• Le président de CanNor et le SM ont assisté à l'AGA et à des réunions du Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDETNO)</li> <li>• Le champion des LO assiste aux réunions avec le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDETNO)</li> <li>• Le président de CanNor et le SM ont assisté à des réunions avec des organisations de CLOSM</li> <li>• Le coordonnateur régional et le coordonnateur national du Yukon ont assisté à la réunion du Conseil fédéral du Yukon sur les LO du Canada à l'Association franco-yukonnaise</li> <li>• Le coordonnateur régional du Yukon et le personnel du Yukon de CanNor ont assisté à l'événement annuel « Portes ouvertes pour la Journée de la francophonie yukonnaise », de l'Association franco-yukonnaise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration des options</li> <li>• Dialogue et engagement avec le CDETNO</li> <li>• Dialogue et engagement</li> <li>• Dialogue et engagement avec l'Association franco-yukonnaise et Carrefour Nunavut</li> <li>• Le personnel a participé à la célébration et a été présenté à la communauté francophone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le choix des options devrait être arrêté bientôt et la mise en œuvre devrait commencer en 2011-2012</li> </ul>
---	---	---

## Agence canadienne de développement économique du Nord

### **C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)**

[Activités de communication externes pour informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et promouvoir le caractère bilingue du Canada, inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution, utilisation du site Web du gouvernement fédéral pour communiquer avec les CLOSM]

**Résultats visés :** La culture des CLOSM reflète une compréhension générale du mandat de l'institution fédérale, les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et des services de l'institution fédérale

<u>Activités exercées en vue de produire les résultats visés</u>	<u>Extrants</u>	<u>Progrès accompli dans la production des résultats visés</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les outils de communication de CanNor sont produits en français et en anglais, ce qui fournit aux CLOSM des renseignements efficaces en temps opportun</li> <li>• Contribution au Bulletin 41-42, le magazine de Patrimoine canadien sur la mise en œuvre de l'article 41 et de l'article 42 de la partie VII de la LLO</li> <li>• Une version française des communiqués de presse et des documents d'information est envoyée aux médias francophones du Nord</li> <li>• Les médias des CLOSM figurent sur la liste de distribution médiatique. Radio communautaire : Territoires du Nord-Ouest –Radio Taïga CIVR-FM, Nunavut – CFRT-FM Journaux communautaires : Territoires du Nord-Ouest – L'Aquilon, Nunavut – Le Nunavoix, Yukon – L'Aurore boréale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les documents de communication sont créés dans les deux LO, p. ex. les brochures, les fiches de renseignements, les communiqués de presse, les contenus Internet</li> <li>• Contribution d'un article au volume 15, numéro 2 du Bulletin, hiver 2009-2010</li> <li>• Communiqués de presse</li> <li>• Documents d'information</li> <li>• Documents de communication distribués aux CLOSM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les outils de communication constituent le fondement nécessaire pour que les CLOSM soient mises au courant du mandat, des programmes et des services de CanNor</li> <li>• Les CLOSM ont été mises au courant du mandat de CanNor, de ses investissements stratégiques dans les ISDEN et des projets des CLOSM que le programme a appuyé</li> <li>• Les CLOSM sont mises au courant des communiqués de presse de l'Agence par les médias locaux</li> <li>• Les listes de distribution médiatique de CanNor comprennent tous les médias des CLOSM des territoires</li> </ul>

## Agence canadienne de développement économique du Nord

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponse aux demandes de renseignements des médias francophones</li> <li>• Tenue d'entrevues en français</li> <li>• Les achats de médias comprennent de l'espace réservé aux CLOSM dans les médias francophones locaux</li> <li>• Le gestionnaire régional du Yukon a fait des présentations à l'Association franco-yukonnaise et lui a également présenté le personnel en vue de faire connaître CanNor et son mandat</li> <li>• Mise à jour régulière et continue du site Web de CanNor dans les deux LO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponse aux demandes des médias en français</li> <li>• Entrevues en français</li> <li>• Les avis de postes à pourvoir sont publiés dans les journaux territoriaux francophones</li> <li>• Des avis publics sont publiés dans les médias francophones sur une base régulière</li> <li>• Présentations faites</li> <li>• Les communications Internet sont effectuées dans les deux LO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les médias des CLOSM sont bien informés des nouvelles concernant CanNor et sont en mesure de diffuser ces nouvelles à leur lectorat des CLOSM</li> <li>• Les médias des CLOSM sont bien informés des nouvelles concernant CanNor et sont en mesure de diffuser ces nouvelles à leur lectorat des CLOSM</li> <li>• En 2010-2011, un avis public pour le programme des ISDEN a été publié dans les médias francophones</li> <li>• Les CLOSM sont mises au courant des occasions d'emploi de CanNor</li> <li>• Présentation du nouveau coordonnateur régional bilingue du Yukon aux CLOSM; meilleure compréhension et meilleures rapports entre CanNor et l'Association franco-yukonnaise</li> <li>• Les renseignements sur le programme sont simultanément accessibles sur le site Web dans les deux LO, fournissant ainsi aux CLOSM l'accès immédiat aux renseignements</li> </ul>
---	---	--



**D. COORDINATION ET LIAISON (À l'exclusion du financement – Coordination internet et liaison avec les autres institutions fédérales)**

[Activités de coordination (recherche, études, réunions, etc.) exercées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernement, participation à des organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernement, etc., participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs national et régionaux, entre autres, à divers forums gouvernementaux]

**Résultats visés :** Collaboration avec des partenaires multiples pour favoriser le développement et la vitalité des CLOSM et échanger des pratiques exemplaires

<u>Activités exercées en vue de produire les résultats visés</u>	<u>Extrants</u>	<u>Progrès accompli</u> dans la production des résultats visés
<p><b>Participation à des comités horizontaux et intergouvernementaux sur les LO qui sont dirigés par Patrimoine canadien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO)</li> <li>• Comité interministériel de gestion du Programme des langues officielles (CIGPLO)</li> </ul> <p><b>Participation aux discussions interministérielles sur les LO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions des coordinateurs nationaux des LO concernant l'article 41 tenues par Patrimoine canadien</li> <li>• Forum des pratiques exemplaires en matière de LO tenu par le Secrétariat du Conseil du Trésor</li> <li>• Discussions sur le développement économique francophone tenues par Patrimoine canadien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation de CanNor aux réunions du CSMALO</li> <li>• Participation de CanNor aux réunions du CIGPLO</li> <li>• Participation de CanNor aux réunions</li> <li>• Participation de CanNor au forum</li> <li>• Participation de CanNor aux discussions</li> </ul>	<p><b>Des renseignements et pratiques exemplaires qui ont été communiqués ont permis à CanNor de mieux comprendre les LO et les CLOSM</b></p> <p><b>La participation aux discussions interministérielles sur les LO a mené à la création de réseaux et de liens, à l'acquisition de renseignements liés au développement accru des CLOSM et à l'échange de pratiques exemplaires pour appuyer cette amélioration</b></p>

## Agence canadienne de développement économique du Nord

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions régulières des partenaires de l'IDE, comprenant des ODR et IC</li> </ul> <p><b>Participation aux réunions des organisations communautaires et du gouvernement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion annuelle du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL)</li> <li>• Forum de discussions sur la partie VII de la LLO tenu par le Commissariat aux langues officielles</li> <li>• Réunion du Conseil fédéral du Yukon concernant les résultats des recherches sur les profils des communautés francophones du Canada</li> <li>• Consultation continue avec Patrimoine canadien concernant l'article 41 de la LLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation de CanNor aux réunions</li> <li>• Participation de CanNor à la réunion</li> <li>• Participation de CanNor au forum</li> <li>• Dialogue avec les CLOSM concernant leurs besoins</li> <li>• Participation de CanNor à la réunion</li> <li>• Discussions continues avec Patrimoine canadien concernant l'article 41 de la LLO</li> <li>• Décisions plus éclairées par l'Agence concernant l'article 41 de la LLO, y compris en ce qui concerne le plan d'action sur les LO et le rapport de résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échange de pratiques exemplaires entre les organisations, établissement de rapports sur l'IDE, et discussions liées aux CLOSM et à leurs priorités</li> <li>• Approfondissement des connaissances sur les répercussions de <i>Desrochers v. Canada</i> et importance des programmes fédéraux sur le développement économique des CLOSM</li> <li>• Acquisition de connaissances sur les CLOSM</li> <li>• Acquisition de connaissances sur les réalités et les priorités des CLOSM au Yukon</li> <li>• Connaissance de l'article 41 élargie</li> </ul>
--	--	---

## E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

[Mise en oeuvre des programmes de l'institution fédérale et prestation de ses services, financement – seule ou en collaboration avec d'autres institutions – de projets des CLOSM, inclusion des besoins des CLOSM dans la prestation des programmes et des services de l'institution fédérale]

**Résultat visé :** Les CLOSM font partie de la clientèle habituelle de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et ses services, les besoins des CLOSM (p. ex. dispersion géographique et possibilités de développement) sont pris en compte.

<u>Activités exercées en vue de produire les résultats visés</u>	<u>Extrants</u>	<u>Progrès accompli dans la production des résultats visés</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui du développement économique francophone panterritorial au moyen de l'IDE</li>   <li>• Appui des projets de développement économique francophones au moyen du programme ISDEN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement du projet de 2009-2010 en tourisme, secteur clé des CLOSM</li>   <li>• Un projet non annoncé financé en 2010-2011</li>   <li>• Dialogue continu avec les CLOSM (p. ex., IDE après 2009-2010)</li>   <li>• Sept projets du programme ISDEN financés en 2009-2010 et en 2010-2011</li>   <li>• Trois des six projets financés en tourisme, secteur clé des CLOSM</li>   <li>• Projet de l'IDE de 2009-2010 qui profite également du fonds du programme ISDEN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche panterritoriale prenant en compte la dispersion géographique des CLOSM et la nécessité de maximiser les bénéfices de l'IDE dans les territoires</li>   <li>• Financement du programme ISDEN de l'ordre de 1 M\$ approuvé pour les projets des CLOSM (voir l'annexe)</li>   <li>• Accès au fonds du programme ISDEN pas seulement pour les projets financés des CLOSM, mais aussi pour contribuer au renforcement des capacités des organisations des CLOSM</li> </ul>

## Agence canadienne de développement économique du Nord

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des discussions continues avec les associations des CLOSM concernant les programmes de l'Agence, et fourniture des directives sur la réalisation des projets aux associations des CLOSM dans les territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut)</li> <li>• Encouragement de la collaboration parmi les associations des CLOSM, des RDEE, d'autres clients et des intervenants en développement économique dans les projets du Nord</li> <li>• Participation aux discussions des partenaires de l'IDE, composés des organismes de développement régional (ODR) et d'IC (p. ex., mise en œuvre de l'IDE)</li> <li>• Discussions sur les recherches gouvernementales avec les partenaires de l'IDE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide fournie</li> <li>• Échange des connaissances avec les CLOSM</li> <li>• Dialogue entre les intervenants du projet</li> <li>• Présence aux réunions et aux téléconférences</li> <li>• Échange de renseignements et de pratiques exemplaires</li> <li>• Coordination avec les partenaires de l'IDE et au sein de CanNor</li> <li>• Coordination par les ODR et IC au sujet des études nationales possibles de l'IDE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les associations des CLOSM jouissent d'un accès plus facile aux fonds du programme</li> <li>• Les projets parmi les intervenants réduisent le recoupement et le chevauchement en plus d'entraîner par la collaboration des résultats de projet positifs pour les CLOSM</li> <li>• Établissement de rapports sur les actions entreprises au titre de l'IDE</li> <li>• Coordination ayant garanti une vision commune qui a aidé CanNor à exécuter l'IDE de manière coordonnée</li> <li>• Mise en œuvre des projets de recherche nationaux relatifs aux CLOSM</li> </ul>
---	---	--

## F. RESPONSABILISATION

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre ses travaux de mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* aux mécanismes ministériels de planification et de responsabilisation (p. ex. rapport sur les plans et les priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'activités du Ministère et rapport d'étape sur la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*), vérifications et évaluations internes des programmes et des services, examen périodique des programmes et des services ainsi que des politiques des cadres supérieurs de l'institution fédérale afin d'assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*)

**Résultat visé :** Pleine intégration du point de vue des CLOSM et de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* aux politiques, aux programmes et aux services de l'institution fédérale; l'intégration améliorée du point de vue des CLOSM est déterminée par la structure de reddition de comptes, les évaluations internes et les examens des politiques.

<u>Activités exercées en vue de produire les résultats visés</u>	<u>Extrants</u>	<u>Progrès accompli dans la production des résultats visés</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement du cadre de responsabilisation en matière de langues officielles et le mandat du comité des LO (comité des LO chargé des parties IV à VII de la LLO; les membres du comité représentant CanNor dans l'ensemble)</li> <li>• Préparation du premier plan d'action pluriannuel (2011-2016) pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, dont des consultations internes sur le plan auprès des membres du comité des LO qui représentent la totalité des secteurs de l'Agence</li> <li>• Préparation du rapport de résultats de CanNor – mise en œuvre de l'article 41 de la LLO (2009-2011), dont des consultations internes sur le plan par les membres du comité représentant la totalité des secteurs de l'Agence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination du cadre de responsabilisation des LO</li> <li>• Établissement du comité des LO</li> <li>• Séances d'information sur l'article 41 à l'intention des cadres supérieurs</li> <li>• Élaboration du plan d'action sur les LO</li> <li>• Élaboration du rapport de résultats 2009-2010</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration du cadre de responsabilisation des LO intégrant la gouvernance des LO de CanNor dans la structure institutionnelle (p. ex., les parties IV, V, VI et VII de la LLO), et ayant pour résultat que l'Agence mette en œuvre la LLO de manière complète et intégrée</li> <li>• Le plan d'action de la LLO décrit les mises en œuvre de l'article 41 proposées par CanNor – en raison de ressources restreintes, les activités des LO de CanNor concernant le plan d'action de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO seront effectuées sur quelques années, p. ex., CanNor a l'intention d'inclure les CLOSM en 2011-2012, ce qui permettra d'orienter son plan d'action des LO</li> <li>• Préparation du premier rapport de résultats de CanNor</li> </ul>

**G. AUTRES**

[Autres activités à l'appui de l'article 41]

**Résultats visés :** Vitalité accrue des CLOSM et meilleur plan de développement; encouragement de l'entière reconnaissance et de l'utilisation de l'anglais et du français dans la société canadienne.

<u>Activités exercées en vue de produire les résultats visés</u>	<u>Extrants</u>	<u>Progrès accompli dans la production des résultats visés</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le bureau régional du Nunavut a tenu des discussions avec l'Association des francophones du Nunavut et Carrefour Nunavut en vue de soutenir ces organisations pendant qu'elles se restructurent et se réorganisent de manière à favoriser le tourisme et le développement des entreprises, et pour faire la promotion de leurs services culturels et linguistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussions</li> <li>Aide fournie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui des organisations des CLOSM pour assurer la continuation des services</li> </ul>

**Agence canadienne de développement économique du Nord**

**Annexe  
Investissements dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire  
2009-2010 – 2010-2011**

#	Année de l'approbation	Programme	Région	Bénéficiaire	Projet	Investissement de CanNor
1	2009-2010	ISDEN	T.N.-O., Nunavut, Yukon	Associations des francophones du Nunavut	Table 867 : Faciliter une approche coordonnée des activités économiques des trois associations francophones territoriales	73 000 \$
2	2009-2010	ISDEN	Yukon	L'Association franco-yukonnaise (L'AFY)	Capacité touristique et répercussions : Entreprendre des travaux ayant pour but de poursuivre le développement de la capacité touristique francophone au Yukon et en comprendre les répercussions	122 550 \$
3	2009-2010	ISDEN	Nunavut	Carrefour Nunavut	Développement du tourisme culturel : Développer un tourisme communautaire inuit à l'intention des visiteurs francophones	170 000 \$
4	2009-2010	ISDEN	Nunavut	Carrefour Nunavut	Planification d'un incubateur : Planifier et concevoir un incubateur d'entreprises locales	175 000 \$
5	2009-2010	ISDEN	T.N.-O.	Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest	Activités visant à dégager le triple engorgement faisant obstacle au développement économique : 1) renforcer la population de base, 2) accroître les revenus provenant de l'industrie touristique, 3) attirer de nouveaux investissements dans les T.N.-O. Exercice 1	225 000 \$
	Exercice 2				253 000 \$	
6	2010-2011	ISDEN	Yukon	L'Association franco-yukonnaise (L'AFY)	Étude sur les entreprises francophones	54 500 \$
7 8	Deux projets non annoncés					165 500 \$
<b>Somme totale provenant de programmes particuliers à CanNor</b>						<b>1 238 550 \$</b>

CanNord a également administré des fonds d'autres ministères, comme le financement de l'Initiative de développement économique, soit un montant additionnel de 430 000 \$, ce qui porte le total du financement de projets approuvés à **1 668 550 \$**.

## Liste des sigles

---

**CSMALO** : Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles, qui comprend tous les ministères faisant partie de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*. Ce comité adopte une approche pangouvernementale aux politiques et aux programmes concernant les langues officielles; il est responsable de faire la promotion des langues officielles et d'améliorer l'accès aux langues officielles pour la population canadienne. Il reçoit des rapports du Comité interministériel de gestion du Programme des langues officielles (CIGPLO) et d'autres comités qui font partie de la gouvernance horizontale de la feuille de route. Le comité rend compte au ministre de Patrimoine canadien.

**IDE** : Initiative de développement économique : source de financement déterminée par la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir* pour le développement économique des CLOSM. Par l'entremise de CanNor, le gouvernement du Canada verse 400 000 \$ sur quatre ans afin de soutenir le développement économique des CLOSM du Nord grâce à cette initiative.

**CIGPLO** : Comité interministériel de gestion du Programme des langues officielles: comité de gestion horizontale qui comprend tous les ministères qui font partie de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*. Ce comité adopte une approche pangouvernementale aux politiques et aux programmes concernant les langues officielles. Il assure le suivi des questions fédérales en cours concernant les langues officielles. Il rend compte au Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO).

**LO** : Langues officielles

**LLO** : *Loi sur les langues officielle*

**CLOSM** : Communautés de langue officielle en situation minoritaire. Collectivités de personnes de langue française qui vivent dans un territoire ou une province autre que le Québec et collectivités de personnes de langue anglaise qui vivent au Québec. Ces collectivités sont les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada dont il est question à l'article 41 de la LLO.

**ODR** : Organismes de développement régional. Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO), Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor), Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor), Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario), Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, et Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

**RDEE**: Réseau de développement économique et d'employabilité

**ISDEN** : Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord. Programme de CanNor qui axe son action sur la consolidation des secteurs porteurs des économies territoriales et sur la diversification économique, en plus de favoriser la participation des résidents du Nord à



## **Agence canadienne de développement économique du Nord**

l'économie. Les projets sont fondés prioritairement sur des plans d'investissement territoriaux quinquennaux, élaborés avec l'aide des intervenants territoriaux, et sont approuvés par le ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord. Le budget de 2009, le Plan d'action économique du Canada, a renouvelé le financement du programme ISDEN à hauteur de 90 millions de dollars sur cinq ans (du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2014). Cela signifie, pour chaque territoire, des contributions éventuelles du gouvernement fédéral de plus de 25 millions de dollars sur cinq ans appuyant le Fonds pour le savoir et l'innovation et les Forums en faveur des partenariats et de la consultation. De plus, un nouveau Fonds panterritorial de 5 millions de dollars a été instauré pour les projets touchant plus d'un territoire.

## Glossaire

---

**Activités :** Actions entreprises ou travail mené pour produire les extrants. Ce que nous faisons afin d'atteindre les résultats : un lien direct.

**Partenaires de l'IDE :** Groupe de représentants d'Industrie Canada (IC) et de chaque organisme de développement régional (Diversification de l'économie de l'Ouest [DEO], Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario [FedNor], Agence canadienne de développement économique du Nord [CanNor], Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario [FedDev Ontario], Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Agence de promotion économique du Canada atlantique [APECA]) qui participent à la prestation de l'*Initiative de développement économique* énoncée dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*.

**Indicateurs :** Éléments d'information significative servant à mesurer la progression vers l'atteinte des résultats visés; les indicateurs peuvent être quantitatifs (donc résulter d'une collecte de données) ou qualitatifs (donc découler de l'observation d'un phénomène).

**Extrants :** Produits ou services directs résultant des activités, des politiques, des programmes ou des initiatives d'une organisation.

**Résultats/Progrès :** Changements ou effets directement attribuables aux activités, aux politiques, aux programmes ou aux initiatives d'une organisation.

## Liste de distribution

---

- Greffier du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes
- Greffier du Comité permanent des langues officielles du Sénat
- Commissaire aux langues officielles
- Ministère du Patrimoine canadien
- Organisations communautaires
  - Association franco-yukonnaise
  - Conseil de développement économique des Territoires Nord-Ouest (CDÉTNO)
  - Fédération franco-ténoise
  - Association des francophones du Nunavut
  - Carrefour Nunavut